



Durée légale du travail (pas de pause, heures sup non payée...)

Par **tintin333**, le **24/02/2012** à **07:32**

Bonjour, rn Je suis actuellement consultant dans une PME. J'ai un contrat cadre pour effectuer normalement 35h, mais je sais que ce type de statut et de contrat impliquent forcément des heures supplémentaires. Cependant quand mon patron, facture au client, il considère que la journée de travail est de 8h, alors que nos contrats sont à 7h; cela implique donc d'emblée 1h supl au moins par jour. Ceci est il normal? Bien évidemment ces heures sup ne sont pas rémunérées (5 au minimum à 15 par semaine). Cela est il normal et légal?rnDe plus, les 8h par jour correspondent à des heures avec le repas non compris donc 8h + 1h de pause = au moins 9h par jour au boulot pour une base salariale de 7h... Et aucune pause de prévue dans la journée, alors que nous travaillons devant des ordinateurs toute la journée... rnTout ceci vous paraît il normal?rnMerci par avance!